

**CONFÉRENCE**

# COMMENT PEUT-ON ÊTRE LAÏQUE ?

**UN DÉBAT PUBLIC ENTRE DES  
REPRÉSENTANTS DE CONVICTIONS  
PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES.**

animé par Charles CONTE, chargé de mission « Laïcité »  
à la Ligue de l'enseignement

**MERCREDI 11 DÉCEMBRE  
À 20H  
Maison du Temps Libre  
St Pierre du Mont**

Conférence organisée par le  
Comité Départemental d'Action Laïque des Landes  
( DDEN, FCPE, Ligue de l'enseignement, SE Unsa et Unsa Education)



# COMMENT PEUT-ON ÊTRE LAÏQUE ?

Débat animé par Charles CONTE, chargé de mission « Laïcité » à la Ligue de l'enseignement avec :

- **Yann BOISSIERE**, rabbin, membre de Judaïsme en mouvement, président des Voix de la paix, auteur de "Heureux comme un juif en France ? Réflexions d'un rabbin engagé » (Tallandier, 2021).
- **Bernard BOURDIN**, prêtre, dominicain, professeur à l'institut catholique de Paris, auteur de « Catholiques : des citoyens à part entière ? » (Le Cerf, 2021).
- **Tareq OUBROU**, théologien, Grand imam de Bordeaux, auteur de « Appel à la réconciliation : foi musulmane et valeurs de la République française » (Plon, 2019).
- **Emmanuel PIERRAT**, avocat, spécialiste de la liberté d'expression, écrivain, auteur de « Je crois en l'athéisme » (Le Cerf, 2020).

« La laïcité s'est imposée comme principe d'organisation de la République au terme d'une démarche d'émancipation. La laïcité ne peut se concevoir sans la liberté de conscience qui en soutient le développement et dont elle favorise, en retour, l'affirmation. Elle suppose l'égalité en droits des citoyens et fonde les démarches d'égalisation des conditions. Elle repose également sur l'acceptation fraternelle des différences, voire des identités en ne posant que deux conditions retirées tant de l'exigence de liberté que du respect du cadre démocratique : le droit absolu pour chacun de réélaborer ses appartenances, de s'en délier, d'y revenir, d'en changer et la nécessité pour chacun, quelles que soient ses convictions, de respecter l'ordre public démocratiquement débattu et défini ».

C'est en ces termes que la Ligue de l'enseignement a ouvert son manifeste de 2017 : « La laïcité. Une émancipation en actes ». La diversité et la légitimité de l'expression des convictions philosophiques et/ou religieuses dans le cadre républicain commun y sont évoquées.

Le 11 décembre 2024, le CDAL (Comité départemental d'action laïque des Landes) composé de la Ligue de l'enseignement, de la FCPE, des DDEN, d'UNSA éducation et de SE UNSA) animera un débat entre des représentants de certaines de ces convictions. Héritiers d'une histoire parfois tumultueuse, ce sont des acteurs dans une société dont les voisins européens et mondiaux sont construits autour d'institutions et de valeurs parfois différentes. Comment conçoivent-ils, apprécient-ils, vivent-ils la laïcité républicaine ? A une période où les anathèmes et les appels à la censure ou à l'autocensure deviennent fréquents, la Ligue de l'enseignement et ses partenaires du CDAL veulent garantir le libre débat autour d'un principe fondamental : la laïcité.

